

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des P.O.
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE CASTEIL

« Le village »
66820 CASTEIL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE

Du CONSEIL MUNICIPAL DU

LUNDI 7 SEPTEMBRE 2009 A 20 HEURES 30

Etabli en application de l'article L.2121.25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'an deux mille neuf et le 7 du mois de septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de CASTEIL, dûment convoqué le 31 aout 2009, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de la mairie prévue à cet effet, sous la Présidence de Mme Juliette CASES, Maire (conformément à l'article L.2122-17 du CGCT).

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : Mmes Evelyne AIRAUDI, Juliette CASES, Mrs Franck GUITART, Eric MALDES, Jean –Claude PIQUEMAL, Jean VERGES.

Absents excusés ayant donné procuration :

Martine SOMBRIN a donné procuration à Evelyne AIRAUDI

Francis BETRIU a donné procuration à Jean Claude PIQUEMAL

Jérôme CASES a donné procuration à Eric MALDES

André BRUZY a donné procuration à Juliette CASES

Membres en exercice : 10

présents : 6

procurations : 4

Le quorum étant atteint avec 6 membres présents ; Mme le Maire déclare la séance ouverte.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M Eric MALDES est nommé secrétaire de séance, Mme **Joëlle MESTRES** étant auxiliaire du secrétaire.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu de la séance précédente**
- **FOURRIERE ANIMALE – choix du candidat**
- **Approbation frais de publicité – obsèques PIQUEMAL Ginette**
- **Approbation des rapports techniques et financiers des services de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 20087 établis par la SAUR**
- **Imputation en investissement de la facture OC Service achat désherbeur thermique**
- **Choix arbres et arbustes – Pépinière Départementale**
- **Virement de crédits pour achat 4X4 avec lames**
- **Révision carte communale**
- **QUESTIONS DIVERSES**

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 6 juillet 2009

Après lecture par Mme CASES Juliette du compte rendu de la séance du 6 juillet 2009, les membres présents approuvent à la majorité, ce compte-rendu .

POUR :

9

CONTRE :

1 BETRIU Francis

ABSTENTIONS : 0

2- FOURRIERE ANIMALE – D.S.P. CHOIX DU CANDIDAT

Suite à l'avis d'appel public à candidature parue le 22 juillet 2009 sur l'indépendant, pour la Délégation de Service Public de fourrière animale pour la capture, le transport, l'accueil et la garde des animaux errants et le ramassage des cadavres d'animaux, une seule Sté a bien voulu postuler.

Le conseil municipal retient donc la **Sté CHENIL SERVICE** pour ces missions pour une durée de 10 ans et un montant annuel HT de **662.052€** .

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 3- Approbation frais de publicité – obsèques PIQUEMAL Ginette

M. PIQUEMAL Jean-Claude Mme PIQUEMAL Ginette sœur de M. PIQUEMAL Jean Claude , 1^{er} adjoint est décédée à Montpellier le 4 aout 2009. En sa mémoire, Mme le Maire a souhaité qu'un avis de décès paraisse au nom du conseil municipal.

Aussi, il convient d'approuver ces frais de parution dans l'indépendant du 6 aout 2009 d'un montant de 93.58€ TTC

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 PIQUEMAL JC

- 4 –Approbation des rapports techniques et financiers des services de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2008 établis par la SAUR

Le conseil municipal à la majorité , approuve les rapports financiers et techniques du service de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2008 établis par le délégataire la société SAUR et présenté par le Maire .

POUR : 2 (GUITART F, BETRIU F) CONTRE : 0 ABSTENTION : 8 (AIRAUDI Evelyne, BRUZY André, CASES Jérôme, CASES Juliette, MALDES Eric, PIQUEMAL Jean-Claude, SOMBRIN Martine, VERGES Jean)

5- IMPUTATION EN INVESTISSEMENT DE LA FACTURE DE OC SERVICES GAZ , pour l'achat d'un désherbeur thermique

Mme le Maire présente la facture d'un montant de **103.99 €TTC** correspondant à un achat de durabilité et propose d'imputer cette dépense en investissement au programme n°138 « **Matériel et outillage** ».

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6 – CHOIX ARBRES ET ARBUSTES disponibles à la Pépinière Départementale

Le vendredi 4 septembre 2009 à 15h la commission « extramunicipale » de l'environnement; s'est réunie dans la salle annexe de la mairie ; sous la présidence de M. Eric MALDES Président.

M. Alain GEMON ayant démissionné, Mme AIRAUDI Evelyne a été nommée Vice Présidente de la commission de l'environnement .

Afin d'embellir les espaces verts publics et améliorer le cadre de vie, la commission a retenu La liste des essences arbustives et arborées suivante :

- 3 chênes rouges d'Amérique
- 25 lauriers cerise
- 3 muriers platane
- 2 érables de Montpellier

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le choix de la commission de l'environnement, ainsi que le plan précisant l'emplacement détaillé des plantations de végétaux envisagés.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7 – ACHAT 4X4 – virement de crédits

Mme le Maire présente les bons de commande correspondant à l'achat d'un **4X4 chassis Cabine benne Le Cap** d'un montant de **25 585€ TTC** ainsi que d'une lame biaise de marque MEYER d'un montant de 8 665.02€ TTC ; Le total est donc de **34 250.02€ TTC**.

Les crédits prévus au Budget Primitif étant insuffisant, il y a lieu d'effectuer un virement de crédits du compte « Dépenses imprévues » au programme n°168 « ACHAT VEHICULE COMMUNAL », pour la somme de 3 500€.

ADOPTÉ le tableau de virement suivant :

Mouvements réels	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
Investissement		
Chapitre 020 dépenses imprévues	3 500€	
Opération n°168 achat véhicule communal		3 500€

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8 –REVISION CARTE COMMUNALE- CHOIX BUREAU ETUDE

Afin de permettre l'extension du camping « Domaine St Martin » une révision de la carte communale est nécessaire. Une consultation de plusieurs bureaux d'étude a été faite.

A la majorité le conseil municipal accepte la révision de la carte communale et retient le bureau E.O.S. .

Cette dépense n'ayant pas été prévue au budget primitif , il y a lieu d'ouvrir un nouveau programme avec virement de crédits de dépenses imprévues 020 à l'opération « Révision carte communale » pour un montant d'honoraires de 3 100 €

POUR : 8 CONTRE : 1 GUITART F ABSTENTION : 1 PIQUEMAL JC

QUESTIONS DIVERSES

* Etat néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 45.

Le Maire
Juliette CASES